

La soutenance de mémoire de Master en innovation  
- orientation innovation et sociétés - de

## **Madame Estelle Piguet**

Les festivals de musique face aux transformations de l'industrie musicale : une étude  
de cas du Montreux Jazz Festival

aura lieu le

**5 juin 2026 à 10h15**

à l'Institut de sociologie – Faubourg de l'Hôpital 27 – salle FH 27

Directeur de mémoire : Hugues Jeannerat

Expert : Olivier Crevoisier

Ce mémoire analyse les transformations contemporaines des festivals au sein de l'industrie musicale à travers trois régimes technologiques successifs : l'ère du disque, l'économie de plateforme et l'émergence de l'intelligence artificielle. En mobilisant les concepts de valuation et d'agencements sociotechniques développés par Michel Callon, cette recherche interroge la manière dont les mécanismes de production, de circulation et de valorisation de la musique se reconfigurent au fil des mutations technologiques.

L'étude repose sur une méthodologie qualitative combinant analyse documentaire, huit entretiens semi-directifs et une observation participante menée au sein du Montreux Jazz Festival (MJF) et du Centre d'innovation dans les patrimoines culturels de l'EPFL. Le MJF est envisagé comme un observatoire sociotechnique des transformations de l'industrie musicale : historiquement lié à l'industrie du disque à travers Atlantic Records, le Mountain Studios et les technologies de captation audiovisuelles, il s'est progressivement transformé en un écosystème hybride articulant patrimoine culturel, innovation technologique, médiatisation numérique et expérience live.

Les résultats mettent en évidence un déplacement progressif de la valeur musicale. Alors que l'industrie du disque reposait principalement sur la rareté matérielle des supports enregistrés, l'économie contemporaine de la musique valorise désormais davantage l'expérience live, la visibilité numérique, l'attention et les dispositifs de médiatisation. Dans ce contexte, les festivals ne constituent plus seulement des espaces de diffusion musicale, mais deviennent des dispositifs centraux de création de valeur, capables de produire des formes d'expérience, de présence collective et d'authenticité que les plateformes numériques ne peuvent générer seules.

Enfin, cette recherche s'intéresse à l'émergence d'un troisième régime technologique marqué par l'intelligence artificielle. Les résultats montrent que l'IA est moins perçue comme une rupture totale que comme une intensification des dynamiques déjà à l'œuvre dans l'économie de plateforme – notamment l'automatisation, la datafication et la personnalisation algorithmique. Si les usages de l'IA restent encore périphériques dans le fonctionnement quotidien du festival, ils soulèvent néanmoins des tensions croissantes autour des droits d'auteur, de la gouvernance des données, de l'authenticité et de la place de la création humaine dans l'industrie musicale contemporaine.